

**REPONSE DU CONSEIL D'ETAT****à l'interpellation Valérie Cornaz-Rovelli –
Les gestes qui sauvent à l'école (09_INT_236)*****Rappel de l'intervention parlementaire***

Savez-vous comment réagir si vous êtes confrontés à une personne inconsciente ou en arrêt cardio-respiratoire ?

Et si c'était un membre de votre famille ou votre enfant ?

Le taux de décès consécutif à un arrêt cardiaque a certes baissé ces dernières années, mais cette pathologie reste fréquente en Suisse ; on enregistre 5 à 8000 cas par année hors hôpital, soit un cas toutes les 66 minutes.

Suite à un arrêt cardiaque, si le massage cardiaque n'est pas pratiqué dans les plus brefs délais, après 8 minutes les dégâts au cerveau sont souvent irréversibles.

Même si le massage n'est pas fait de manière professionnelle, il vaut mieux essayer que de ne rien faire.

J'ai appris que des défibrillateurs devraient être installés un peu partout. Leur utilisation est bien expliquée et facile par des non-médecins. Toutefois l'appareil seul n'augmente pas les chances de survie. Encore faut-il qu'il soit utilisé correctement. Sous l'effet de la panique, c'est bien de connaître et de savoir ce qu'il faut faire.

Dans ma commune, l'association des parents d'élèves organise des cours pour les enfants. Ils y participent avec intérêt, ramènent de la documentation et sont sensibilisés.

Pour cette raison, je propose que des cours « pour apprendre les gestes qui sauvent » soient donnés à tous dans le cadre de l'école avec un suivi par cycle (tous les 2 ans) ou par année. Les enfants sont des « éponges » ils apprennent vite et dès leur jeune âge.

Conscient que la technique de prompt secours reste un maillon important de la chaîne de sauvetage, le Conseil-exécutif du canton de Berne a répondu favorablement à une motion déposée en 2008, demandant d'enseigner les rudiments de réanimation cardio-pulmonaire à l'école.

Alors voilà mes questions :

- 1) Est-il envisageable d'introduire de tels cours dans les classes vaudoises ?*
- 2) Si oui, dans quel délai ces cours pourraient être mis sur place ?*

Je remercie le Conseil d'Etat des réponses qu'il voudra bien apporter à la présente interpellation.

Ne souhaite pas développer

Valérie Cornaz-Rovelli

Réponse du Conseil d'Etat

L'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS) a été chargée de vérifier les formations dispensées dans d'autres cantons suisses et de mener une revue des données disponibles au sujet de la formation des élèves aux gestes de premiers secours dans d'autres pays européens.

1.1 Données internationales sur les formations en premiers secours

Depuis plusieurs années, les pressions nationales et internationales s'intensifient pour que les compétences en premiers secours soient développées, notamment la réanimation et l'utilisation des défibrillateurs. (Greif et al. 2015; B. W. Bottiger et al. 2016; Bernd W. Bottiger et Van Aken 2015).

Un enseignement dans le cadre scolaire permet d'augmenter rapidement le niveau de compétences de toute une frange de la population avec un investissement modéré en temps et en finance.

1.1.1 Faisabilité et efficacité

Les revues de littérature disponibles concluent que la formation des élèves aux premiers secours et à la réanimation est faisable, améliore les connaissances et les compétences en réanimation, et suscite un intérêt des élèves, y compris chez les élèves les plus jeunes, même si la qualité méthodologique n'est pas toujours optimale. (Reveruzzi, Buckley, et Sheehan 2016; He, Wynn, et Kendrick 2014; Plant et Taylor 2013; Bollig, Wahl, et Svendsen 2009).

Dans plusieurs pays européens (Norvège, Espagne, Angleterre, Autriche, France, Italie), des études ont évalué la pertinence d'enseigner les premiers secours aux élèves de la scolarité obligatoire. Ces études ont été menées avec des enfants dès la 1ère année primaire jusqu'à la fin de la scolarité. Les protocoles utilisés étaient assez superposables (environ 5 leçons de 45 minutes). Après environ 3 à 6 mois, des tests d'évaluations des compétences étaient effectués afin de juger de la rétention des informations. Par rapport à des études similaires chez l'adulte, les performances des élèves étaient supérieures avec jusqu'à 80 % de bonnes réponses.

1.1.2 Des formations en lien avec le développement physique et cognitif

La grande majorité des programmes adaptent la formation et les compétences au développement physique et cognitif des élèves. Par exemple, le matériel pédagogique français est très détaillé et de qualité, avec des activités pour chaque niveau. (<http://eduscol.education.fr/cid47505/un-continuum-educatif-indispensable-et-obligatoire.html>)

1.1.3 Durée et fréquence des formations aux élèves

Une étude de 2016 montre qu'un groupe ayant bénéficié d'une 2e leçon de 45' montre une amélioration significative des connaissances entre le 2e et le 4e mois, et des compétences au 4e mois, en comparaison au groupe n'ayant reçu qu'une leçon de 45'. Ces formations courtes étaient données durant une période de gymnastique, par des personnes formées. (Watanabe, Itoh, et Yonezawa 2016)

1.1.4 Formateurs des élèves

Dans la plupart des études, les enseignants ont formé leurs élèves, après avoir été formés par des professionnels de la santé ou des étudiants. Par exemple, la diffusion de l'enseignement lors d'une étude ABC4Life a montré que 60 étudiants en médecine ont permis la formation de 900 enseignants qui ont transmis leur compétence à 25'000 élèves. (Connolly et al. 2007)

Une étude allemande a même montré que les élèves formés par des enseignants étaient meilleurs que celles et ceux formés par des médecins pour les connaissances des principes de la réanimation et pour le rythme de ventilation. (Lukas et al. 2016)

1.1.5 *Lien avec d'autres matières*

Ce type d'enseignement est en lien avec l'apprentissage de la citoyenneté et améliore les relations entre les élèves (comportements moins violents et prosociaux) selon des études qualitatives.

1.1.6 *Obligation de la formation*

Plusieurs Etats américains et européens ont rendu obligatoire la formation des élèves avant la fin de leur scolarité.

Une étude danoise montre qu'après 8 ans de législation rendant obligatoire la formation des élèves à la réanimation, seule 1 classe sur 3 a reçu la formation à la réanimation et 1 sur 10 la formation à l'utilisation du défibrillateur. (Hansen et al. 2017) Dans cette étude, les facteurs favorisant la formation des élèves sont :

- Penser que les autres écoles le font ;
- Connaître le mandat légal ;
- Avoir un coordinateur pour la formation à la réanimation dans l'école ;
- Penser être compétent pour enseigner la réanimation (l'enseignant) ;
- Avoir accès au matériel de formation.

1.2 **Situation dans les autres cantons suisses**

Dans la plupart des cantons, la décision de mettre en place une formation de premiers secours pour les élèves est laissée au libre choix de la direction de l'établissement scolaire. Ces formations sont généralement intégrées à un projet développé dans le cadre de l'établissement, la plupart du temps sur des périodes particulières comme les joutes sportives, des semaines hors cadres ou toute autre période vouée à des activités scolaires particulières.

Genève

Un dispositif de formation formel est mis en place au niveau du cycle d'orientation (9S – 11S). C'est au cours de la 10S que les élèves vont bénéficier de cours de base sur les gestes qui sauvent – d'une durée d'environ 2h – donnés par des enseignants d'éducation physique et des infirmiers et infirmières du Service de Santé de l'Enfance et de la Jeunesse (SSEJ). En amont de ces formations, des notions d'anatomie et de fonctionnement du corps humain, sont amenés dans les cours de sciences et d'éducation physique, permettant ainsi un lien avec le Plan d'études romand (PER) (formation générale, 3ème cycle, FG 32).

Tessin

Le Tessin a été un canton précurseur pour la mise en place de formations aux premiers secours pour les élèves. Un premier projet pilote de formation de grande envergure, soit une journée complète de cours, a été mis en place entre 2009 et 2013. Les conclusions du rapport final mettent en évidence un ratio coûts-bénéfice insatisfaisant. Afin de ne pas interrompre cette formation, mais de la rendre encore plus efficiente, son format est passé à une demi-journée de cours pour tous les élèves de 11S. A noter que le Tessin est arrivé à un taux de survie après un ACR tout à fait exceptionnel de 40% ; les autorités visent même les 50%.

Neuchâtel

Le Grand Conseil a accepté début 2022, que les gestes de premiers secours soient appris à l'école aux élèves de 10S. Le programme devrait être développé avec le service de santé publique, les services d'incendie et de secours, la police neuchâteloise et les différentes entités publiques actives en la matière.

1.3 **Estimations et situation actuelle pour le Canton de Vaud**

Pour rappel, dans le canton de Vaud, une évaluation de cette formation avait déjà été effectuée en 2004 (commission EDUPRO) en collaboration avec le Canton de Genève et la Fondation Moeschler.

Pour assurer une couverture correcte des besoins, les recommandations internationales évoquent le chiffre de 20% minimum de la population adulte formée aux gestes de réanimation. Chaque année scolaire comprenant environ 1 % de la population générale, ce taux de 20% pourrait être atteint dans le Canton de Vaud en une décennie en formant les élèves vaudois aux gestes de réanimation avec un investissement de 2 à 5 heures par année pour les 4e, 7e et 10e années. L'apprentissage des premiers secours à l'école pourrait être couronné à la fin de la scolarité par un brevet/certificat de premiers secours.

L'apprentissage des gestes de premiers secours fait partie du Plan d'études romand (PER) : FG32 « Connaissance de quelques gestes de prudence, de premiers secours et de sécurité routière » http://vwww.plandetudes.ch/fg_32.

De plus, lorsque le déploiement d'un tel projet est porté par l'ensemble des professionnels de l'établissement scolaire, il contribue au maintien et à la promotion d'un climat scolaire de qualité.

Depuis 2020 et jusqu'à ce jour, quelques 10 établissements mènent des actions de sensibilisation aux gestes de premiers secours pour des élèves du secondaire I ou II (9S à 11S), avec la collaboration des infirmières scolaires ou avec l'appui des Samaritains ou d'ambulanciers ; l'intérêt semble grandissant.

Les établissements scolaires qui mettent sur pied ces formations le font généralement sur un temps où il est possible d'intégrer ces périodes, comme la dernière semaine avant la fin de l'année scolaire, ou des moments déterminés à l'avance, en lien avec des projets de PSPS (promotion de la santé et prévention en milieu scolaire) dans lesquels cette thématique fait sens.

Une formation minimale pourrait donc être mise sur pied, sans surcharger le programme scolaire, dans le but de participer aux efforts de la communauté concernant la survie des victimes d'accidents cardio-vasculaires. Ce cursus de formation, plus léger en heures, tiendrait compte du développement du dispositif de soins vaudois (centrale 144 et médecin de garde, réseau de First Responders). Les objectifs principaux seraient basés sur l'importance de l'appel au 144 et les mesures immédiates à prendre – sécuriser, donner l'alarme, mettre en sécurité – ainsi qu'une sensibilisation à l'évaluation et aux gestes de réanimation, afin de donner confiance aux élèves quant à leur capacité à reproduire ces séquences en étant accompagné par la centrale d'appel.

Selon les objectifs d'apprentissage, certaines séquences pourraient être données par les enseignants (comme l'appel au 144), tandis que les séquences plus techniques pourraient l'être par les professionnels de santé, soit les infirmières ou infirmiers scolaires, soit des instances formatrices (prestataires externes).

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil d'Etat apporte les réponses suivantes aux questions :

1) *Est-il envisageable d'introduire de tels cours dans les classes vaudoises ?*

Les différents professionnels de la santé consultés (pédiatres, services médicaux) et les différents cantons qui ont mis en place des formations aux élèves (Genève, rapport du canton du Tessin) relèvent l'intérêt de la mise en place d'une formation systématique. Le canton de Neuchâtel vient d'ailleurs d'annoncer la mise en place de formations pour les élèves aux gestes de premiers secours, au cours de la 10H.

La mise en place de formations formelles, systématiques, au sein de tous les établissements scolaires est compliquée en raison d'un manque de temps à la grille horaire, qui est vouée prioritairement aux matières (disciplines) principales.

L'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PPS) soutient les équipes PPS, dont font partie les équipes médico-infirmières, pour mettre en place des activités, également en lien avec l'apprentissage des gestes de premiers secours. Pour que ces formations soient porteuses de sens, il est souhaitable qu'elles s'inscrivent dans un projet PPS incluant l'ensemble de la communauté scolaire.

Cependant, les équipes PPS manquent à l'heure actuelle d'un cadre organisationnel qui définirait, pour le canton de Vaud, les séquences d'apprentissages (durée, contenus et degrés de formation), les personnes susceptibles de donner ces prestations (prestataires externes identifiés) et les possibilités d'aide au financement.

Un mandat sera donné en 2023 à l'Unité PSPS pour l'élaboration d'un guide qui précisera les conditions cadres pour l'organisation de ces formations au sein des établissements scolaires et de formation. Il permettrait aux équipes PSPS, et aux directions d'établissement qui souhaitent mettre en place ces cours sur des périodes en dehors du programme, de s'approprier ce cursus en fonction de ses moyens et des opportunités qui se présentent.

2) *Si oui, dans quel délai ces cours pourraient être mis sur place ?*

Dès la validation du guide prévu dans le second semestre 2023, les cours pourraient débuter à la rentrée scolaire 2024/2025 de manière facultative selon les demandes et les besoins des établissements scolaires.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 7 décembre 2022.

La présidente :

C. Luisier Brodard

Le chancelier :

A. Buffat